

MOBILITAS

GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Avril 2010



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

MOBILITAS

Engagement du Président 1^{ère} Communication sur le progrès

Entreprise familiale, AGS-Mobilitas est, depuis sa création en 1974, fidèle à ses valeurs fondamentales que sont : **qualité, performance, respect, innovation et solidarité.**

Je suis heureux et fier d'annoncer la participation du Groupe Mobilitas au Pacte Mondial des Nations Unies et son soutien aux dix principes universels, depuis toujours endossés par notre entreprise. Nous nous engageons aujourd'hui publiquement auprès des Nations Unies à promouvoir les **droits de l'homme**, à respecter le **droit du travail**, à défendre **l'environnement** et à lutter **contre la corruption** dans tous les aspects de notre activité et à partager ces principes avec nos partenaires, dans notre sphère d'influence.

Des axes de progrès seront définis et diverses actions seront menées dans les années à venir. Ces progrès feront l'objet de communications régulières sur le progrès, afin d'informer sur les mesures prises et d'évaluer les avancées.

Alain TAIEB
Président

MOBILITAS

Dans cette première Communication sur le Progrès, nous avons choisi d'illustrer les principes du Pacte Mondial relatifs à l'environnement et aux conditions de travail, en décrivant quelles sont nos actions à ce jour et en définissant de nouveaux objectifs.

Notre prochaine communication portera sur les autres thèmes du Pacte, à savoir la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la corruption, principes intégrés depuis toujours dans la politique responsable et durable du Groupe.

L'ENVIRONNEMENT

Toute activité de l'Homme a un impact sur l'environnement. En tant qu'entreprise d'accompagnement à la mobilité, nous participons, à travers nos activités de transport et de logistique, à l'émission de CO2 et sommes consommateurs de papier pour l'emballage des effets de nos clients. Aussi, avons-nous mis en place des procédures de contrôle très strictes et des programmes de compensation afin de limiter notre empreinte écologique. Nous nous efforçons également de transmettre à nos employés et à nos partenaires extérieurs, les meilleures pratiques et habitudes possibles en matière environnementale.

Principe n°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Alerté par la disparition des forêts (13 millions d'hectares disparaissent chaque année), le Groupe Mobilitas a décidé d'agir et de s'investir dans des programmes de reforestation en s'associant avec une organisation de solidarité internationale.

Mobilitas subventionne deux programmes de Planète Urgence:

- un programme de développement agro-sylvicole au Mali
- un projet de restauration de la mangrove en Indonésie au Nord de l'île de Sumatra

Objectifs :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Protection de la biodiversité
- Développement socio-économique local

Ainsi Mobilitas s'est engagé pour l'année 2010, à planter un arbre pour chaque déménagement international réalisé par sa division déménagement AGS.



MOBILITAS

Par ailleurs, le groupe s'est engagé dans le cadre de son activité d'archivage à compenser le papier utilisé par ses clients et plante un arbre pour 15 cartons d'archives stockés (chez Archiv System).



Ainsi, en avril 2010, le groupe Mobilitas a d'ores et déjà planté 10 000 arbres au Mali et 5 000 en Indonésie en partenariat avec *Planète Urgence*.

MALI 10 000



INDONESIE 5 000



Notre objectif est de planter 40 000 arbres en 2010.

MOBILITAS

Principe n°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Une consommation non contrôlée de nos ressources ou une politique laxiste de traitement de nos déchets ont un vaste effet négatif sur l'ensemble de notre milieu naturel local et sur nos ressources naturelles globales.

Le Groupe Mobilitas a été une des premières sociétés dans le monde du déménagement à engager une démarche Qualité reconnue et certifiée et nous continuons sans cesse ce travail et participons avec nos différents partenaires de l'activité (AFNOR, FIDI, AFDI, etc.) à l'amélioration des services que nous proposons à nos clients. Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place d'un management permettant la maîtrise de l'ensemble des processus de notre activité : maîtrise des processus liés à la réalisation du service commercial, emballage, chargement, import, export, garde-meubles, suivi clientèle, mais également maîtrise des processus des ressources humaines, matérielles et sous-traitance.

Toutes les filiales AGS à travers le monde font l'objet de contrôles sur site réguliers, destinés à évaluer la conformité des procédures et à garantir que les critères environnementaux sont respectés et satisfont les standards toujours rigoureux de nos partenaires en termes d'environnement.

Nos engagements vis-à-vis de l'environnement :

- Tri des déchets plastiques, papiers et cartons pour le recyclage
- Recyclage des cartouches d'impression
- Priorité aux communications électroniques dans le but de réduire la consommation de papier et d'énergie
- Utilisation de matériaux d'emballage recyclable
- Programme de maintenance préventive de tous les véhicules
- Promotion de pratiques et de politiques en faveur de la protection de l'environnement sur le lieu de travail



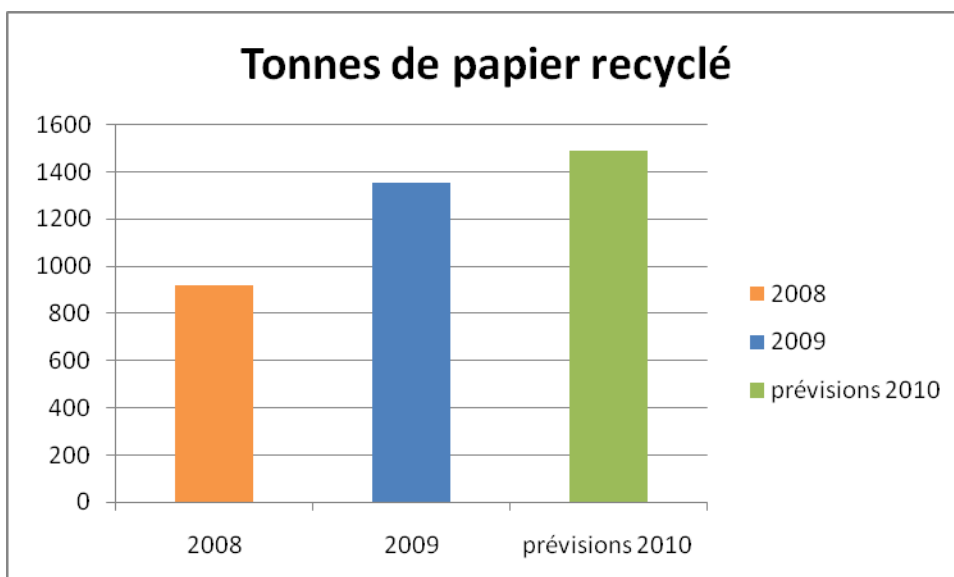
Afin de mesurer l'impact de nos actions visant à réduire notre empreinte écologique, le Groupe Mobilitas a mis en place un outil interne pour collecter les données chiffrées de nos consommations, lequel nous permet de fixer de nouveaux objectifs pour les années à venir (Cf. tableau ci-dessous). Nous prévoyons une baisse de 2% à fin 2010 des consommations en gasoil, eau, électricité et papier et prévoyons d'augmenter de 10% le recyclage du papier¹.

¹ Ces objectifs sont susceptibles d'être revus en fonction du niveau d'activité en 2010.

MOBILITAS

Données chiffrées sur la plus importante filiale (SOFDI à Paris) :

SOFDI Paris	2008	2009	Objectifs 2010
Consommation de gasoil en litres	400 807	357 614	-2%
Consommation d'eau en litres	1 213	1 459	-2%
Consommation d'électricité en KWH	639 784	629 579	-2%
Papier utilisé en tonne	2 286 131	2 289 509	-2%
Papier recyclé en tonne	918	1 354	+10%



MOBILITAS

Principe n°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Le Groupe Mobilitas maintient une stratégie positive et proactive en ce qui concerne l'avenir. Nos investissements dans des technologies respectueuses de l'environnement illustrent notre volontarisme en la matière.

Exemple n°1

Mobilitas a construit fin 2009 de nouveaux bureaux et entrepôts à Londres dotés des dernières technologies en matière de développement durable.

- Des panneaux photovoltaïques : ils captent les rayonnements solaires et les convertissent en électricité
- Des pompes à chaleur réversibles : elles utilisent une faible quantité d'énergie pour produire de grandes quantités d'air chaud ou froid (selon la saison)



Grâce à la mise en place des pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques, des réductions significatives d'émission de carbone sont faites sur le site, au bénéfice de notre Groupe mais aussi et surtout de la communauté locale. L'utilisation des pompes à chaleur est aussi un pas en avant pour aider le Royaume Uni à atteindre ses objectifs de réduction de carbone fixés par le Protocole de Kyoto.

Exemple n°2

Le Groupe Mobilitas a grandement innové et investi ces dernières années dans la modernisation de son outil de travail, en créant notamment la *Caisse Europe* (petit conteneur en acier de 10m³ destiné au transport routier).



Cette caisse, de petite contenance (10 m³), est parfaitement adaptée pour les opérations de déménagement en milieu urbain. En effet, de par son petit format, elle peut être facilement chargée sur un camion de 7,5 tonnes, qui circule en ville beaucoup plus aisément qu'un 19 tonnes.

Outre les nombreux avantages en termes d'amélioration de la qualité des prestations, cette caisse présente un certain avantage vis-à-vis de l'environnement. Sa taille compacte lui permet d'être expédiée par le biais de transporteurs classiques, évitant ainsi les chargements partiels et contribuant à réduire le nombre de camions sur la route et, par la même occasion, les émissions de CO₂.

Après une année de tests et de mise au point des prototypes, nous avons doté à ce jour l'ensemble de nos filiales en Europe d'environ **800 caisses** et maintenons un rythme régulier d'acquisition supplémentaire chaque année.

MOBILITAS

Exemple n°3

Mobilitas a mis en place une politique de transport fluvial visant à limiter les émissions de CO2 et à désengorger les routes.

La filiale de déménagement AGS France transporte chaque année 1000 containers (EVP) par barges entre le port du Havre et AGS Paris à Gennevilliers. Ce transit par voie fluviale permet de réduire de 60% les émissions de CO2 par rapport à un transport classique par voie routière et a évité le rejet de 133 tonnes de CO2 en 2009.



Données chiffrées:

- Poids brut d'un TC20 (EVP): **7 Tonnes**
- Emission routière de CO2 en g/TK (grammes par tonne et par km) : **164 g/TK**
- Emission fluviale de CO2 en g/TK (grammes par tonne et par km): **35,5 g/TK**

Emissions de CO2 pour un TC20 transporté par route entre Le Havre et AGS Paris:

- Distance routière Le Havre ↔ Gennevilliers: **195 km**
- Emission de CO2 pour un EVP transporté par route entre Le Havre et AGS Paris:
= $164 \text{ g/TK} * 7 \text{ T} * 195 \text{ km} = 223\ 860 \text{ g de CO2} \sim \underline{\underline{224 \text{ kg de CO2}}}$

Emissions de CO2 pour un TC20 transporté par fleuve entre Le Havre et AGS Paris

- Distance en transport fluvial Le Havre ↔ Gennevilliers: **340 km** de fleuve et **6 km** de route
- Emission de CO2 pour un EVP transporté par voie fluviale entre Le Havre et AGS Paris:
= $(164 \text{ g/TK} * 7 \text{ T} * 6 \text{ km}) + (35,5 \text{ g/TK} * 7 \text{ T} * 340 \text{ km}) = 91\ 378 \text{ g de CO2} \sim \underline{\underline{91 \text{ kg de CO2}}}$

**Réduction de l'émission de CO2 pour un TC20 transporté par fleuve
entre Le Havre et AGS Paris = 224 kg – 91 kg = 133 kg de CO2**



**Réduction de l'émission de CO2 réalisée chaque année par la volonté
d'AGS en faisant transiter 1000 containers par voie fluviale**

= 133 kg * 1000 EVP = 133 Tonnes de CO2

(60% d'émissions en moins que pour un transport purement routier)

Nous avons pour objectif d'augmenter notre transport fluvial de 5 à 10% dans les années à venir, ce qui permettrait d'éviter le rejet de 140 à 150 tonnes de CO2 par an.

MOBILITAS

Normes de travail

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable, le Groupe Mobilitas respecte les normes de travail édictées par l'Organisation Internationale du Travail et place les hommes au cœur de son développement. Le Groupe s'est doté d'une politique sociale ambitieuse visant à offrir à ses salariés les meilleures conditions de travail et d'épanouissement professionnel.

Principe n°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Mobilitas est implanté dans 75 pays, dans lesquels nous pratiquons les mêmes standards et véhiculons les mêmes valeurs que sont : qualité, performance, **respect**, innovation et solidarité.

A ce titre, Mobilitas s'assure, dans les pays où le travail des enfants est parfois illégalement pratiqué, de l'intégrité de ses partenaires locaux, qu'il s'agisse de clients, de fournisseurs ou d'agents.

Mobilitas sélectionne ses partenaires de travail en fonction de critères de qualité mais aussi d'éthique et exige de ceux-ci l'engagement moral de ne pas utiliser d'enfant comme main d'œuvre (en se référant aux Conventions n° 138 et n° 182 de l'Organisation Internationale du Travail pour définir le travail des enfants).

Principe n°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Mobilitas, en tant qu'entreprise de dimension internationale, mène une politique de recrutement ouverte et diversifiée qui fait la richesse du groupe.



Recrutement

Parce que le Groupe est implanté sur 3 continents et parce que nos clients sont eux-mêmes issus de différents pays, nous nous sommes assurés d'éliminer toute barrière linguistique. **Nous employons des personnes de différentes nationalités** afin de faciliter la communication entre le personnel du Groupe et nos clients. Nous avons ainsi recensé au sein du Groupe une **vingtaine de langues étrangères** pratiquées par nos responsables d'agence et nos employés. Par ailleurs, nous réalisons dans chaque filiale un recrutement quasi exclusivement local afin de contribuer au développement économique local et de garantir que notre activité est pratiquée dans le **respect de la culture locale et de ses traditions**.

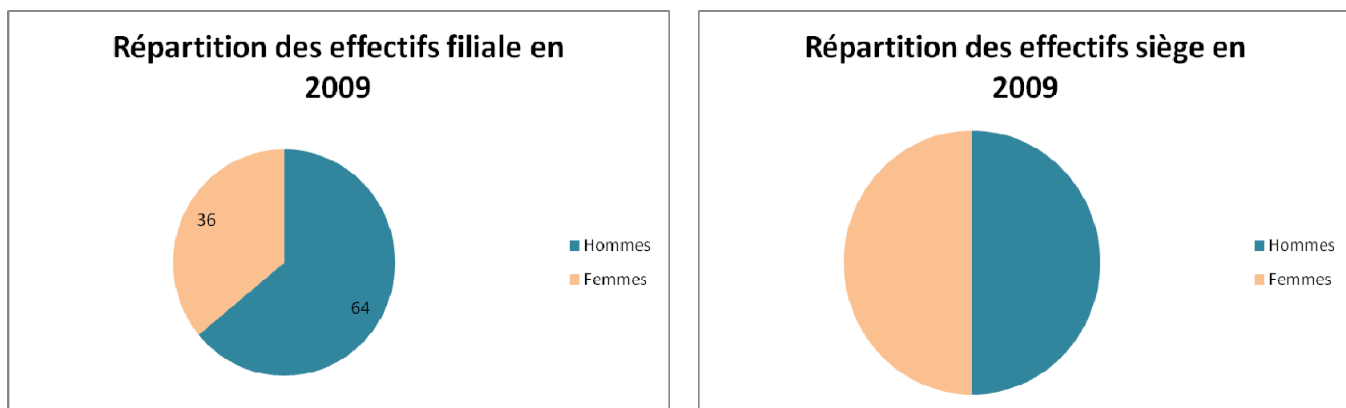
Parité

Le cœur de métier du Groupe, le déménagement, de par sa pénibilité, a été longtemps dominé par les hommes mais nous accueillons de plus en plus de femmes parmi nos collaborateurs et encourageons leur ascension professionnelle. **Nous comptons aujourd'hui 16 Managers femmes sur**

MOBILITAS

nos 125 filiales (pour 11 seulement en 2008). Et même si nos effectifs en filiale restent majoritairement masculins, notre personnel au siège affiche une parfaite parité (cf. graphiques).

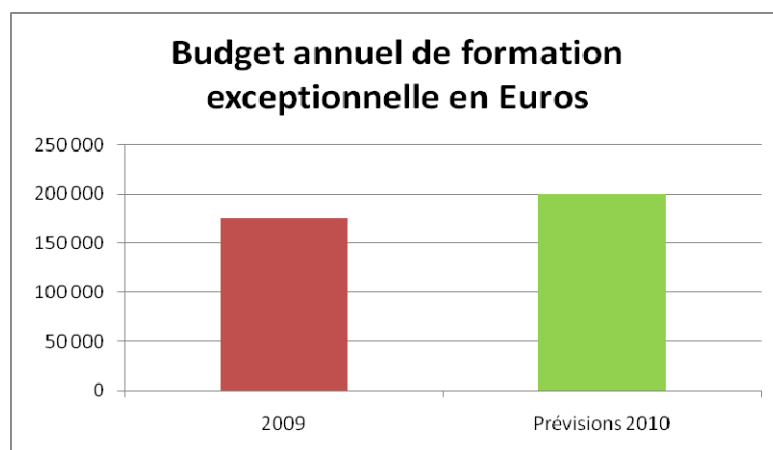
Notre objectif est d'atteindre une proportion de 60% d'hommes pour 40 % de femmes pour les effectifs en filiale d'ici 2015.



Formation

La formation joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de nos collaborateurs c'est la raison pour laquelle, le Groupe alloue chaque année un important budget pour la formation dite « exceptionnelle » (hors formation fournie par les filiales, hors formation fournie par obligation légale). Ces formations permettent à nos collaborateurs de disposer des meilleurs atouts pour valoriser leur expérience professionnelle et avancer dans leur carrière.

En 2009, 175 200€ ont été dépensés dans le cadre de la formation exceptionnelle et le budget 2010 prévoit 200 000€.



Insertion

Enfin, Mobilitas soutient activement le programme du Volontariat International en Entreprise (VIE) initié par Ubifrance. Ce programme permet d'offrir à de jeunes diplômés une expérience à l'international ayant pour but de faciliter leur insertion professionnelle.

Le groupe a envoyé 155 VIE en mission à travers le monde depuis 1999 et en compte aujourd'hui 30 en mission (22 en Afrique, 5 en Europe et 3 en Asie).